

Coulée de l'Ambène



Distance

↔ 17.6 km

Durée

🕒 8h00

Dénivelé

↗ +34 m

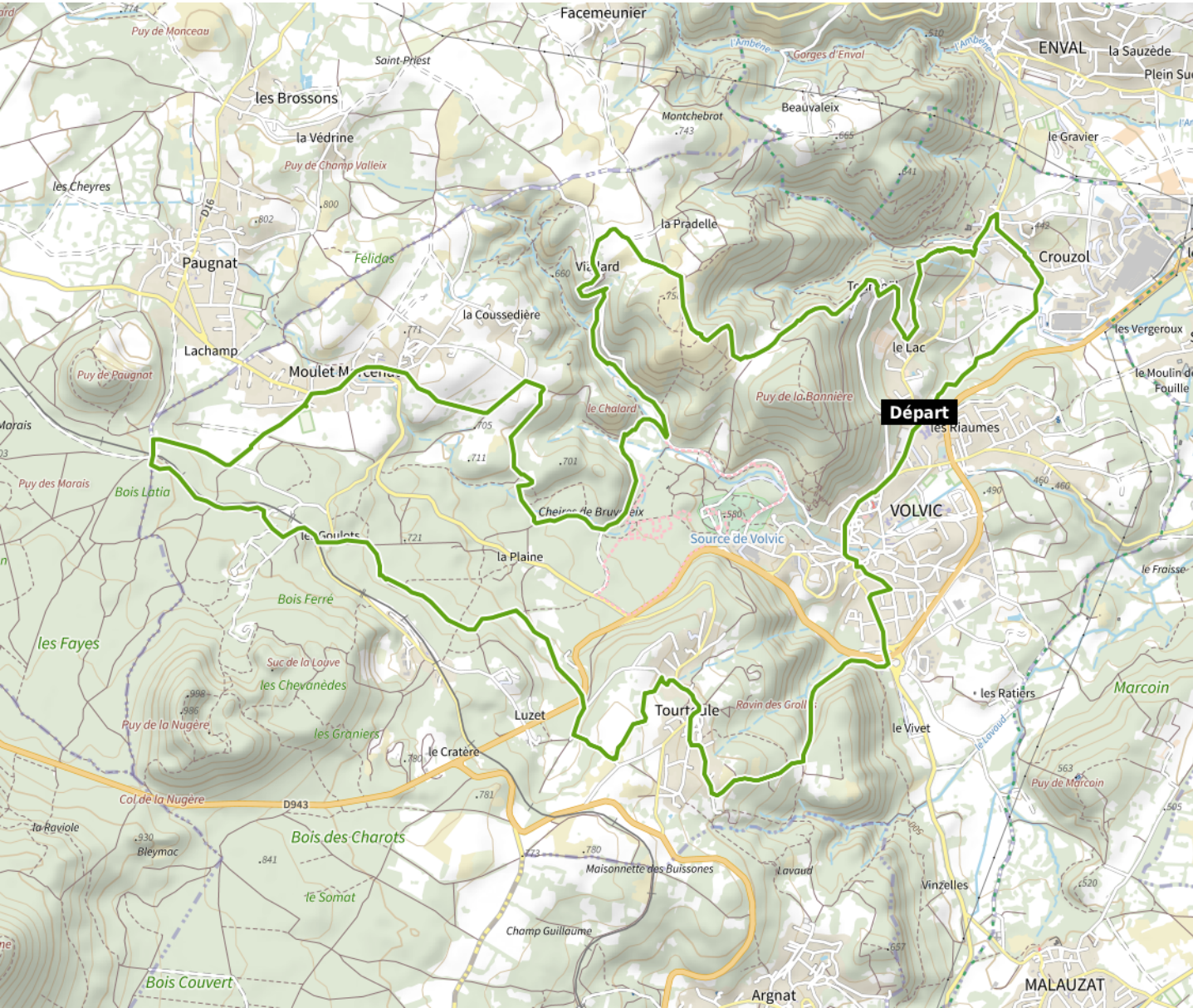
Balisage

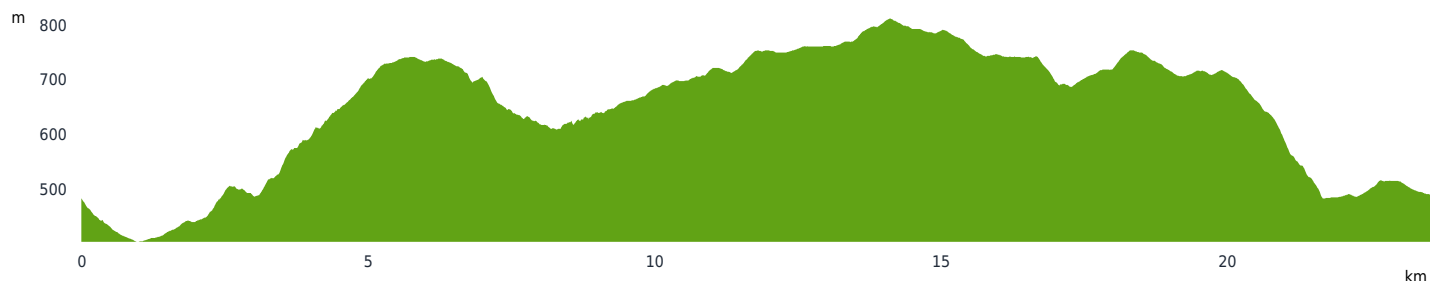
balise fond blanc avec un randonneur en marron



Chiens autorisés — en laisse

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Enval

Adresse de départ

Parking Gorges d'Enval

14 rue des Gorges

63530 Enval

Description du parcours

Voie douce partagée qui longe la rivière "Ambène" sur les communes Enval, Mozac, Riom, Clerlande et Ennezat.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Départ depuis le parking des Gorges d'Enval en direction du bourg en longeant la route départementale 15.

Étape 2 : Tourner à gauche dans la pente après la glissière de sécurité, passer devant la maison Maupassant. Continuer la rue des Gorges jusqu'à la place Marcel Morge.

Étape 3 : Au bout des places de stationnement, prendre le chemin aménagé le long de la rivière en contrebas de la route, traverser l'avenue du stade, passer sur la passerelle bois, traverser les jardins, tourner à droite, rejoindre le pont rue des graviers et reprendre le sentier le long de l'Ambène jusqu'à la barrière avec la chaîne.

Étape 4 : Prendre à droite puis à l'intersection suivante à gauche, grande ligne droite jusqu'à passage à niveau et traversée piétonne (ATTENTION: ne pas traverser la route), tourner à gauche et remonter jusqu'au rond point au nord. Traverser le D446 au rond point puis prendre le chemin à droite. Redescendre jusqu'au passage à niveau, traverser la voie ferrée et tourner à gauche (2 fois). Longer la voie ferrée, passer devant le verger conservatoire et suivre la coulée de l'Ambène jusqu'à la rue Louis Aragon après l'ESAT. Continuer jusqu'à l'avenue Jean Jaurès (route à forte circulation + proximité d'un bar - restaurant).

Étape 5 : Traverser l'avenue Jean Jaurès, passer devant la maison de la nature et de l'environnement (ancien Carmel). Traverser l'avenue Louis Dalmas, longer le parking du complexe sportif. Traverser l'avenue Léo Lagrange (attention à la circulation), traverser le parc de l'Abbaye.

Étape 6 : Après le portail en bois, tourner à gauche puis tout de suite à droite dans la ruelle (passage très étroit). Continuer de longer l'Ambène. Aux places de stationnement, tourner à droite. Traverser le pont et tourner à gauche. Traverser la passerelle, passer devant l'écluse, suivre la déambulation jusqu'au prochain pont à gauche. Passer sous la voie ferrée. En débouchant sur la route, prendre à gauche.

Étape 7 : Sur la place du fleuriste, rester sur la droite, traverser en direction de l'hôpital, passer devant puis tourner à droite. Sur le pont au dessus de la rivière, prendre à gauche en direction des jardins potager et de la piste de course. Passer le parc Dumoulin, puis tourner à droite puis à gauche direction la gare SNCF. Sur le parking de la gare, tourner à droite puis passer sous les voies ferrées.

Étape 8 : Remonter l'allée centrale du parking jusqu'à la rue de l'Ambène. Tourner à droite, longer le parking avec les panneaux photovoltaïque. Prendre rue Pierre Favard et la remonter. En débouchant sur la D224, tourner à gauche. Au niveau des places de stationnement tourner à droite et emprunter le chemin en sable jusqu'au rond point des portes de Riom.

Étape 9 : En arrivant sur le rond point, au niveau du restaurant, tourner à gauche. Au centre de remise en forme, tourner à droite, passer sous le pont de la rocade et au passage à niveau, traverser la voie ferrée et continuer tout droit. Attention au dispositif anti véhicule. Suivre la voie, passer sous le pont de l'autoroute, laisser l'ancien Moulin de Pessat sur votre gauche et continuer jusqu'à la route départementale. Tourner à droite, passer sur le passage à niveau, changer de voie, passer sur le bas côté gauche pour rejoindre le chemin en contrebas toujours dans la même direction. Au pont, tourner à gauche sur le chemin aménagé. Dépasser la ferme et continuer jusqu'au complexe sportif.